



Recours suite sanction injuste

Par **THIL Marc**, le **26/10/2016** à **16:27**

Bonjour,

J'ai été sanctionné par l'Administration suite à un soi-disant refus d'obéissance sur les dires d'officiers alors que mes collègues ont été dans mon sens. Suite à un conseil de discipline où les dés étaient déjà lancés j'ai été rétrogradé comme le voulait ces officiers. Après des mois de tractations syndicales j'ai eu aujourd'hui confirmation de cette sanction que je trouve injuste et comme que même le pôle discipline national l'a trouvée disproportionnée. Je sais qu'il y a des recours (que je vais utiliser) mais ce que je trouve injuste ce sont les propos mensongers qui ont été tenus lors de la procédure et qui m'ont nuit. Je viens sur ce forum pour une aide que j'espère bénéfique. Merci d'avance

Par **DRH 75**, le **03/11/2016** à **12:12**

Bonjour,

Vous semblez savoir ce que vous pouvez faire en terme de recours. Le seul conseil à vous donner est d'être très factuel dans vos éléments de recours. Inutile de qualifier les propos adverses, donner votre version des faits et si possible (je sais que c'est souvent très difficile) apportez des preuves et témoignages, y compris sur votre comportement en général. La juridiction examinant votre affaire se fera son opinion.

Bien cordialement et bon courage.